

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSE
PACA



VOS ELUS CSE

Eric CHAUVEAU
Marie Hélène TOCCO
Amel BOUBEHIRA
Henri LOPES
Frédéric PICHON DE BURY
Nabil ELHAMDI
Naima NAMAN
Pascale BENEY
David BIROU
Manuel DEBLOCK

VOTRE DELEGUE REGIONAL

Frédéric PICHON DE BURY

VOS DELEGUES REGIONAUX ADJOINTS

Christine GRIOTIER
Céline GUISEPPI
David BIROU

CSE EXTRA - ORDINAIRE du 25 Juin 2024

Présentation du rapport annuel 2023 d'activités et de gestion financière du C.S.E

- Présentation du rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Quitus au bureau du CSE
- Affectation du résultat 2023

Le Commissaire aux comptes confirme des Comptes annuels réguliers et sincères. Le SNAP vote POUR l'ensemble des points.

CSE ORDINAIRE du 25 Juin 2024

Déclaration des élus SNAP

La situation actuelle suite aux élections européennes et à la décision de dissolution de l'Assemblée Nationale rabat toutes les cartes quant à l'avenir et à la trajectoire de France Travail et du réseau pour l'emploi. Cette situation génère de grosses inquiétudes et soulève un grand nombre de questions.

Le SNAP réaffirme sa motion de congrès de juin 2006 : « Fidèles aux principes qui inspirent notre organisation syndicale nous condamnons avec fermeté toutes formes d'exclusion, de discrimination de quelle que nature que ce soit et de pouvoir autoritaire qui ne respecte pas l'Homme dans son intégrité physique, psychologique et morale. Le SNAP dénoncera vivement en toutes circonstances et en tous lieux et quels qu'en soient les auteurs, les propos et les actes en contradiction avec ces valeurs ».

Vote des projets ASC – ensemble des projets votés à la majorité

BILLETTERIE



Les 10,11 et 12 Octobre 2024 – Fiesta des Suds Marseille – Divers concerts sur 3 jours – 20 places/spectacle

2^{ème} Semestre 2024 – OGC Nice – 3 matchs à déterminer, places en tribune – 400 places au total

ARBRES DE NOEL



Le 7 Décembre 2024 – Arbre de Noël 04 à Malijai – Privatisation Dinofolies, animations et gouter – 150 places ajustables

Le 14 Décembre 2024 – Arbre de Noël 05 à Gap – Ninja Parc, animations et gouter – 100 places ajustables

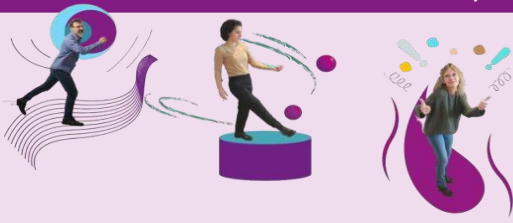
PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP

syndicat.snap-paca@francetravail.fr



Je flashe, j'adhère



CSE

PACA

JOURNEES A THEME



Le 28 Septembre 2024 – Sortie Catamaran régates royales – Sortie en baie de Cannes, suivi des régates, buffet froid – 20 places

Le 13 Octobre 2024 – Ninja Parc Nice – 3 animations et gouter – 100 places

Le 20 Octobre 2024 – Ninja Parc Marseille – 3 animations et gouter – 200 places

Le 19 Octobre 2024 – Journée Parc Spirou Montoux – Entrée et 3 coupons repas, thème Halloween – 400 places

VOYAGES



BERLIN - Du 10 au 13 Octobre 2024 – Court séjour 4 jours / 3 nuits, départ de Nice, vol, transfert, hôtel 4*, formule petit déjeuner, tour de ville, pass transport 72h et festivités fête des lumières - 40 places

LISBONNE - Du 24 au 27 Novembre 2024 – Court séjour 4 jours / 3 nuits, départ de Nice ou Marseille, vol, transfert, hôtel 4*, formule petit déjeuner, visite guidée - 43 places

Validation d'une convention de partenariat gratuite : **Corsica Linea**

Changements de représentant de proximité Marseille

Changement de R.P Sur Marseille pour le SNAP. Patrick Tamby sera remplacé par Amel Boubehira.

Point d'étape sur la mise en œuvre de la politique de sûreté

Les films de protection ne concernent que les fenêtres extérieures. Les ambassadeurs seront des membres de l'ELD, et les référents sûreté seront nommés en DTD, ils auront bénéficié d'une formation sur la radicalisation. Ma ligne d'écoute est déjà déployée en PACA. Concernant les plaintes, elles sont simplifiées et le service juridique accompagne les agents et en ont la gestion. Le dépôt de plainte se fait au nom propre de l'agent mais la domiciliation est l'adresse de l'agence.

Mise en place Référent Indemnisation DAC pour les DAL CSP

Pour fluidifier la prise en charge des sollicitations des adhérents CSP, améliorer le service rendu en simplifiant le suivi et capitaliser sur l'expertise des conseillers dédiés, un référent indemnisation sera identifié pour chaque dossier CSP. La durée de prise en charge par le référent indemnisation DAC est fixée à 12 mois maximum (durée du CSP). Le but étant de diminuer le nombre de réclamations pour un meilleur accompagnement. L'ensemble des sollicitations et des contacts seront gérées par la DAC. Ce qui devrait diminuer drastiquement les visites en agences. Le R.I sera identifié sur le dossier du demandeur d'emploi. Sur le bandeau téléphonique, ça ne sera plus une identification code saphir mais un code antenne.

6000 adhérents seront en suivi, 400 personnes par portefeuille (15). Il n'y a pas de prolongation possible du CSP. Cependant les documents (AE, Rente invalidité, etc...) ne seront toujours pas dématérialisées et donc non visibles sur la GED.

Les formations relatives à la «relation de service avec le DE», «les moments clés de la gestion de son portefeuille» et celle relatives à l'utilisation de l'outil CVM ont démarré en mai et se termineront mi-septembre pour l'ensemble de l'équipe indemnisation de la DAC.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP

syndicat.snap-paca@francetravail.fr



Je flashe, j'adhère



Information sur le pilote nouvel outil de Gestion d'Envoi des Messages

L'outil Gestion Electronique des Messages (GEM) va remplacer l'outil GMS. La région s'est portée volontaire pour réaliser un déploiement en avance de phase de l'outil sur 3 mois, afin de faire remonter des demandes d'améliorations. Par exemple, il n'y a malheureusement pas encore de traçage de contact dans DUNE et MAP. Cependant l'outil permettra aux agents d'être plus autonomes car la validation du N+1 ne sera plus obligatoire. L'extraction des données sous IOP au format CSV sera toujours d'actualité.

Les agences pilotes (formation de 4 journées prévues) sont les suivantes :

- Aix Vallée de l'Arc
- Cavaillon
- La Garde
- Pont de vivaux
- DT 04/05
- DDO pour la DR (Services indemnisation, Entreprise, et ODS SE)

Déclaration SNAP

Le SNAP alerte une nouvelle fois sur le déploiement des nouveaux outils numériques (sûreté, GEM). L'institution devra faire attention à ne pas mettre les agents en difficultés lors de la mise en place de ces outils et prévoir dans les phases de déploiement de l'accompagnement (formations, communications...). Cet accompagnement, à la prise en main, est un véritable enjeu.

Point accord déploiement de l'accord formation

- Maintien des 5 jours conventionnels de formation en moyenne par an et par agent.
- Prise en compte d'au moins 35% des besoins individuels de développement de compétences par an, validés avec le manager.
- Réalisation des actions au plus proche du besoin exprimé et accepté, au plus tard dans un délai de 2 ans maximum.
- Expérimentation d'une nouvelle modalité de développement des compétences pour les agents France Travail : l'AFEST

Professionnalisation de la formation tutorale avec module de recyclage qui ne sera pas obligatoire. Les tuteurs déjà formés sont habilités et ne doivent pas refaire de module sauf à leur demande.

Le tutorat s'appuie désormais sur :

- Une convention d'engagements, cosignée par le manager, le tuteur et le tuteuré
- Un bilan de l'activité tutorale
- Versement d'une indemnité forfaitaire annuelle aux tuteurs et maîtres d'apprentissage (300€ hors alternance et 500€ pour l'alternance) dans des situations identifiées (nouveaux entrants, mobilité professionnelle, VSC et PEC) et adossées à un parcours de formation.
- Renforcement du développement de compétences des tuteurs.
- Animation régulière des tuteurs

Le SNAP regrette, une fois de plus, que les agents de statut public ne puissent bénéficier de cette prime, toujours en négociation avec le Ministère de Tutelle...

Point accord intéressement

Prochains CSE et CSE Extraordinaire : 25 Juillet 2024

Les élus CSE SNAP PACA

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP

syndicat.snap-paca@francetravail.fr



Je flashe, j'adhère